



Munich, le 19/03/2024.

À Madame la Directrice générale de l'AEFE
Sc. de Madame la Conseillère culturelle adjointe
Sc. de Monsieur le Proviseur du lycée Jean Renoir

Madame la Directrice générale,

Les arrêtés relatifs aux «**choc des savoirs** » ont été publiés au Journal Officiel du 17 mars. Tous les éléments, **décriés à l'unanimité** par les enseignants, les inspecteurs, les parents d'élèves, les équipes de direction, sont à présent gravés dans le marbre.

Sachant que l'application du "choc des savoirs" se fera à budget constant (dans le meilleur des cas), les groupes de besoins, en français et mathématiques, se feront forcément **au détriment des autres disciplines**.

D'autre part, les contraintes liées à la mise en œuvre de ces groupes vont indubitablement provoquer la construction **d'emplois du temps décousus** pour les élèves et les enseignants. En revanche, contraintes budgétaires obligent, notons que **le texte paru le 17 mars ne mentionne plus la limitation à 15 élèves** pour ces groupes de besoins.

A côté de cela, **les revendications relatives à nos conditions de salaire et de travail sont parfaitement ignorées** par le gouvernement.

En raison de cette **attitude brutale et méprisante**, tout comme en France et dans les autres établissements français de l'étranger, **bon nombre des enseignants du lycée de Munich sont en grève** aujourd'hui. Il faut cependant garder à l'esprit que de **nombreux collègues** soutiennent pleinement le mouvement, mais **ne sont pas en mesure, financièrement, de se déclarer gréviste**.

En effet, pour les fonctionnaires français, les **augmentations de 2022 et 2023** ont été complètement **absorbées par l'inflation**, de l'ordre de 10 % sur deux ans. Et si cette inflation ralentit aujourd'hui, elle se situe toujours aux environs de 3 %. Une « année blanche » en 2024, sans augmentation conséquente, accroîtra encore la **précarisation des agents**.

Localement, **l'augmentation rapide et importante du coût de la vie à Munich** provoque une baisse très inquiétante du pouvoir d'achat des personnels du lycée. Les quelques chiffres qui suivent vous permettront d'avoir un aperçu rapide de la situation :

- En 10 ans, à Munich, les **prix de l'immobilier ont augmenté de 164% à 197%**, en fonction des quartiers (Source IVD Institut).
- Il est extrêmement difficile de trouver un logement en location, car la demande est très largement supérieure à l'offre (Source IVD Institut).
- D'autre part, **l'inflation (environ 10%)** et l'augmentation rapide et massive du prix des biens de consommation courante (ex : le **prix des denrées alimentaires a augmenté de 19% en un an**) font que les salaires allemands sont réévalués de manière substantielle (10%, voire plus dans la plupart des branches).

Dans ces conditions, nous vous demandons, Madame la Directrice générale, de prendre en considération ces données, en vue de **permettre aux détachés comme aux personnels de droit local (PDL) de supporter ces augmentations massives du coût de la vie**.

En conséquence, nous attendons une hausse substantielle de l'ISVL ainsi qu'une aide de l'Agence permettant une réévaluation importante des salaires des PDL.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions, Madame la Directrice générale, d'agréer l'expression de notre profond respect.

Pour la section F.S.U. (SNEP / SNES) de Munich,

Josselin Letournel

